

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau
Quebec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires
THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY
REQUIREMENT / DOCUMENT CONTIENT DES
EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Mainframe & Business Software Procurement Division
/ Div des achats des ordi principaux et des logiciels de
gestion
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
4C1, Place du Portage III
Gatineau
Quebec
K1A 0S5

Title - Sujet MANAGEMENT AND PRIVACY OF TEST DATA	
Solicitation No. - N° de l'invitation 47419-153023/A	Amendment No. - N° modif. 005
Client Reference No. - N° de référence du client 1000323023	Date 2015-04-17
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$EEM-012-28614	
File No. - N° de dossier 029eem.47419-153023	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-04-28	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Riopel(029eem), Andrea	Buyer Id - Id de l'acheteur 029eem
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-1318 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 953-3703
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: TECHNOLOGY/TECHNOLOGIE NC REGION OTTAWA ON K1A 0L5 CANADA	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

SOLUTION LOGICIELLE DE GESTION ET DE PROTECTION DES DONNÉES D'ESSAI

La présente modification n° 005 vise :

- (1) à répondre aux questions posées par les représentants de l'industrie;
- (2) à modifier la demande de propositions (DP).

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question n° 16

Critère obligatoire D3

[La solution logicielle] doit assurer la gestion par l'entremise de connexions sécurisées qui emploient les protocoles TLS version 1.1 ou plus récente.

Pouvez-vous préciser l'objet de cette gestion? La DP suppose-t-elle une architecture particulière qui nécessite le protocole TLS?

Réponse n° 16

Il est ici question de la gestion des règles et des politiques comprises dans la solution logicielle. Oui, le protocole TLS est la plateforme informatique que l'ASFC exige pour la sécurité des communications sur le réseau.

Question n° 17

Critère coté F10

La solution logicielle [...] doit offrir une fonction de programmation permettant de programmer le traitement du masquage des données à des moments précis.

Des points supplémentaires seront accordés aux solutions qui font interface avec le système Control M Workload Automation.

La pondération prévue pour ce critère porte à confusion. Une solution qui permet une programmation complète au moyen de fonctions externes, y compris Control M Workload Automation, obtiendrait-elle quand même 0 point? Les applications logicielles modernes utilisent les fonctions de programmation offertes par les systèmes d'exploitation connexes ou des applications externes.

Réponse n° 17

Le Canada a examiné la demande. Veuillez vous reporter à la modification 6.

Question n° 18

Critère obligatoire B4

Si un service de vérification tombe en panne ou est accidentellement désactivé, [la solution logicielle] doit informer les administrateurs de la situation et effectuer les mesures de récupération requises.

La mention d'un « service de vérification » laisse entendre qu'une solution ou une architecture précise est attendue. Ce critère peut-il être supprimé ou modifié afin de permettre différentes solutions architecturales possibles qui donneraient le résultat voulu?

Réponse n° 18

Non, ce critère obligatoire ne peut pas être supprimé ou modifié, car l'ASFC demande que la solution logicielle proposée puisse informer les administrateurs de la situation et effectuer des mesures de récupération configurées (par exemple, effectuer automatiquement un redémarrage ou stocker les documents dans un répertoire local temporaire) si le service de vérification tombe en panne ou est accidentellement désactivé.

Question n° 19

Critères obligatoires C3 et C4

Dans le cas où les justificatifs d'identité sont stockés localement, [la solution logicielle] doit demander à l'utilisateur de saisir et de confirmer un nouveau mot de passe lorsque son ancien est échu.

Dans le cas où les justificatifs sont stockés localement, [la solution logicielle] doit permettre l'expiration des mots de passe à diverses dates, prédéterminées par l'ASFC.

Les applications logicielles modernes identifient et authentifient les utilisateurs et leur autorisent l'accès en fonction de domaines, comme il est indiqué au critère C1. Les critères ci-dessus s'appliquent-ils si et seulement si la solution ne répond pas au critère C1? Si ce n'est pas le cas, le critère C1, quand il est satisfait, l'emporte-t-il sur ces deux critères?

Réponse n° 19

Non, les critères se veulent complémentaires à l'exigence formulée au critère C1.

MODIFICATIONS À LA DEMANDE DE SOUMISSIONS

MODIFICATION 6

À l'ANNEXE A, ÉNONCÉ DES BESOINS, Section 4. Exigences cotées s'appliquant à la solution,
F. Exigences cotées, critère coté F10

SUPPRIMER : Le critère F10 au complet.

INSÉRER :

N°	Critères cotés	Pondération et points	Justification	Référence
F10.	<p>La solution logicielle doit offrir une fonction de programmation permettant de programmer le traitement du masquage des données à des moments précis.</p> <p>Des points supplémentaires seront accordés aux solutions qui font interface avec le système Control M Workload Automation.</p> <p><u>Nombre maximal de points : 7</u></p> <p><u>7 points</u> : La solution offre une fonction de programmation permettant de programmer le traitement du masquage des données à des moments précis et peut faire interface avec le système Control M Workload Automation.</p> <p><u>4 points</u> : La solution offre une fonction de programmation permettant de programmer le traitement du masquage des données à des moments précis, mais ne peut pas faire interface avec le système Control M Workload Automation.</p> <p><u>3 points</u> : La solution n'offre pas de fonction de programmation, mais peut faire interface avec le système Control M Workload Automation.</p> <p><u>0 point</u> : La solution n'offre pas de fonction de programmation permettant de programmer le</p>	7		

Solicitation No. - N° de l'invitation

47419-153023/A

Amd. No. - N° de la modif.

005

Buyer ID - Id de l'acheteur

029eem

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000323023

File No. - N° du dossier

029eem47419-153023

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

	traitement du masquage des données à des moments précis.			
--	--	--	--	--

TOUTES LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DE LA PRÉSENTE DEMANDE DE SOUMISSIONS DEMEURENT INCHANGÉES.